

Brevet - issue de la formation

Le contenu et les modalités de cette formation sont conformes aux exigences du gouvernement de la Communauté française par le fait qu'elle est encadrée par les **C.E.M.E.A.** (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active), Service de Jeunesse reconnu par la même Communauté française.

Le respect de ces exigences permet au pouvoir organisateur qui engage l'animateur titulaire du brevet de bénéficier de subsides de l'ONE.

La participation active à l'ensemble des étapes de la formation **dans l'ordre** donne droit à deux brevets d'«animateur de centres de vacances» :

- celui délivré par l'administration communale d'Ottignies – Louvain-la-Neuve
- celui délivré par la Communauté française

Conditions d'admission

Il faut avoir 17 ans accomplis au 1^{er} juillet 2020 pour pouvoir accéder à la formation 2019 - 2020. Celle-ci se déroule en 4 séquences qui constituent un tout, que les candidats stagiaires s'engagent à suivre de manière **assidue**, comme en atteste le **contrat** joint.

Prix de la formation

Le candidat s'acquittera d'une confirmation d'inscription de 25,00 € au BE87 0910 0017 1494 (BIC: GKCCBEBB)

Le solde des frais de formation est déduit de l'indemnité normale payée aux animateurs brevetés qui travaillent au Centre de Loisirs Actifs

L'inscription à la formation

Les documents d'inscription ainsi que tout autre renseignement peuvent être obtenus à l'Administration Communale – C.L.A., Cœur de Ville, 2 à Ottignies :

- par téléphone au 010 43 61 94
- par courriel : lysiane.vanvrekomp@olln.be

*Les inscriptions sont **limitées**.*

Les formulaires complets seront adressés au CLA, même adresse.

Le cas échéant, les inscriptions seront acceptées **en fonction des priorités** suivantes :

1. *les candidats qui ont déjà travaillé au centre*
2. *les candidats non retenus l'année antérieure faute de place*
3. *les candidats domiciliés à Ottignies-Louvain-La-Neuve*
4. *les candidats qui se destinent à des études en rapport avec l'éducation*



VILLE D'OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE

ANIMATEUR DE CENTRES DE VACANCES



Session de formation 2019-2020



OTTIGNIES-LOUVAIN-LA-NEUVE

LA FORMATION ...

Pour qui ?

Elle s'adresse à tous ceux et celles qui sont intéressés par l'animation de groupes d'enfants et d'adolescents pendant leurs temps de loisirs .

Elle permet également aux étudiants et futurs étudiants en puériculture, humanités sportives, école normale ... d'effectuer leur stage obligatoire dans de bonnes conditions.

Quel contenu.

Elle propose aux participants de vivre durant les différentes séquences des activités ludiques, musicales, d'expression, de présentation ainsi que des discussions, réflexions, communication verbale et non verbale.

Le vécu de chacun sera le biais par lequel seront abordés ces aspects de l'animation.

D'autre part, pour les activités et la vie collective, la formation permet à chacun de découvrir ses possibilités tant au point de vue personnel qu'au point de vue de ses relations sociales.

Comment ?

La formation comporte quatre phases qui commencent par une formation de base aux vacances de printemps ou d'été, suivi de la formation pratique et les week-ends d'approfondissement et de qualification.

1. Formation de base

La formation de base consiste en un stage **résidentiel** au cours duquel les participants, répartis en groupes de vie, aborderont les différents registres cités plus haut ainsi que les aspects de la vie collective.

Cette formation de base a lieu pendant les **10 premiers jours du Congé de Printemps 2020**, ou durant les **10 premiers jours de juillet 2020**.

Pour d'autres périodes, prendre contact (cf. verso)

2. Formation pratique

Un stage pratique d'**un mois**, soit 200 heures, est l'aspect pratique de la formation. Il a lieu durant l'été 2020 (juillet ou août) au Centre de Loisirs Actifs d'Ottignies - Louvain-la-Neuve. Il s'agit de l'animation d'un groupe d'enfants, mais il prend également en considération les aspects de la formation elle-même.

3. Approfondissement

Il s'agit d'un week-end d'approfondissement basé sur l'expérience du stage d'été, programmé fin **septembre 2020**.

4. Qualification

Un week-end de qualification aboutit à la reconnaissance du candidat comme **Animateur Breveté**. Ce week-end aura lieu au congé d'automne 2020.

Le Centre de Loisirs Actifs est un service communal qui organise ...

... des animations

- **Une plaine de vacances** durant les congés scolaires pour les enfants et adolescents de 3 à 12 ans. Les activités se déroulent à Blocry et à Ottignies.

Les jeux, les activités musicales, manuelles, la natation ... sont proposés de manière adaptée aux participants.

- **Des mini-centres** durant l'année scolaire (petits congés scolaires) pour les enfants de 5 à 12 ans dans les locaux de l'école de Blocry.

... des formations

en collaboration avec les C.E.M.E.A.

- **une formation de base** d'animateur de centres de vacances, formation qui s'échelonne sur une année civile ;
- des week-ends « **Perfectionnement** » durant l'année scolaire pour les animateurs brevetés et désireux d'approfondir des techniques ayant trait à l'animation.
- **des sessions de formation** plus spécifiques (sous forme de cycle) pour animateurs brevetés désireux d'aborder des aspects particuliers de l'animation